

Paris, le 14 décembre 2021

**BULLETIN D'INSCRIPTION
À LA 9^{ÈME} CROISIÈRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DU 20 AU 28 OCTOBRE 2022
À BORD DU MS ELBE PRINCESSE**

à renvoyer **dès réception**

à la Société de Géographie – 184 boulevard Saint-Germain – 75006 Paris

M. ou Mme Prénom

Adresse :

Tél. : Mail :

Désire s'inscrire à la 9^{ème} **croisière géographique** organisée par la Société de Géographie du 20 au 28 octobre 2022

accompagné(e) de M. ou Mme Prénom

Prix par personne :

Cabine double en pont principal : 2522 € x pers. : €

Cabine individuelle en pont principal : 3242 €

Cabine double en pont supérieur : 2722 € x pers. : €

Cabine individuelle en pont supérieur : 3442 €

Total : €

Assurance annulation : 4,45 % du montant total : Voir les conditions de CroisiEurope au verso.

Je règle un acompte de 20 %, soit la somme de €

par chèque à l'ordre de la Société de Géographie.

par virement bancaire : IBAN : FR76 3000 3031 9000 0502 4346 362 BIC : SOGEFRPP

Le 2^e acompte de 30 % sera à verser au plus tard le 20 juin 2022.

Le solde sera à verser au plus tard le 15 septembre 2022.

Merci de joindre la copie de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Date et signature :

TSVP ⇨

En cas de départ anticipé sur le bateau, prière de prévenir Sylvie Rivet et le Commissaire de bord.

*
* *
*

Frais d'annulation pour annulations individuelles :

En cas d'annulation par un ou plusieurs participants, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- 150 € par pax non remboursables plus de 90 jours avant le départ.
- De 90 à 51 jours avant le départ : 50 % du montant total du forfait.
- De 50 à 30 jours avant le départ : 60 % du montant total du forfait.
- De 29 à 15 jours avant le départ : 75 % du montant total du forfait.
- De 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du forfait.

Si l'un des passagers d'une chambre ou cabine double annule sa réservation, le passager restant devra acquitter le supplément chambre ou cabine double à usage individuel.

Toute annulation devra parvenir à la Société de Géographie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Assurance Annulation

Une assurance annulation couvrant les annulations pour raisons de santé, maladie ou décès pourra être souscrite auprès d'Europe Assistance. **Le tarif est de 4,45 % du montant total du voyage.** Les frais d'assurance et tous autres frais d'annulation exigés par les fournisseurs de CroisiEurope ne peuvent en aucun cas être remboursés.